

CARMIGNAC PORTFOLIO PATRIMOINE EUROPE A EUR ACC

COMPARTIMENT DE SICAV DE DROIT LUXEMBOURGEOIS

Durée minimum
de placement
recommandée :

3 ANS

RISQUE PLUS FAIBLE RISQUE PLUS ÉLEVÉ

1	2	3*	4	5	6	7
---	---	----	---	---	---	---

LU1744628287

Reporting mensuel - 28/02/2023

OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

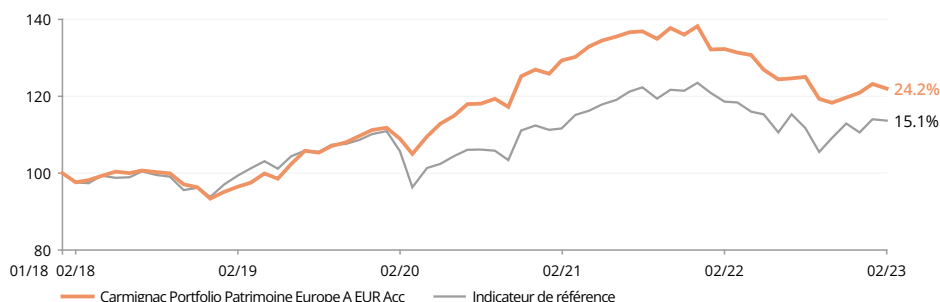
Fonds mixte européen investissant au moins 40% de ses actifs en produits obligataires et ayant une exposition nette aux actions pouvant aller jusqu'à 50%. Le Fonds cherche à identifier des sources de rentabilité attractives en Europe tout en atténuant les fluctuations du capital, grâce à un processus d'investissement centré sur la sélection de titres et une gestion active et flexible. Le Fonds vise à surperformer son indicateur de référence sur 3 ans minimum tout en mettant en œuvre une approche d'investissement socialement responsable.

Rendez-vous en Page 4 pour lire l'analyse de gestion

PERFORMANCES

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur). Les rendements nets sont obtenus après déduction des frais et taxes applicables à un client de détail moyen ayant la qualité de personne physique résident belge.

EVOLUTION DU FONDS ET DE SON INDICATEUR DEPUIS SA CRÉATION (%) (Base 100 - Net de frais)



PERFORMANCES CUMULÉES ET ANNUALISÉES (au 28/02/2023 - Net de frais)

	Performances cumulées (%)					Performances annualisées (%)			
	Depuis le 30/12/2022	1 Mois	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le 29/12/2017	3 ans	5 ans	Depuis le 29/12/2017
A EUR Acc	1.0	-0.9	-7.8	12.0	25.0	24.2	3.8	4.6	4.3
Indicateur de référence	3.5	-0.0	-4.2	7.5	16.4	15.1	2.4	3.1	2.7
Moyenne de la catégorie	3.9	-0.0	-3.6	4.7	4.9	4.2	1.5	1.0	0.8
Classement (quartile)	4	4	4	1	1	1	1	1	1

Source : Morningstar pour la moyenne de la catégorie et les quartiles.

STATISTIQUES (%)

	1 an	3 ans
Volatilité du fonds	5.9	7.9
Volatilité du benchmark	9.5	10.4
Ratio de Sharpe	-1.3	0.5
Bêta	0.2	0.5
Alpha	0.0	0.0

Calcul : pas hebdomadaire

VAR

	VAR
VaR du Fonds	4.5%
VaR de l'indicateur	5.8%

CONTRIBUTION À LA PERFORMANCE

	Contribution (%)
Portefeuille actions	0.4%
Portefeuille taux	-0.3%
Derivés actions	-0.1%
Derivés taux	-0.6%
Derivés devises	-0.3%
Total	-0.8%

Performances brutes mensuelles



M. Denham



K. Ney

CHIFFRES CLÉS

Taux d'investissement actions	34.2%
Taux d'exposition nette actions	19.8%
Sensibilité taux	2.9
Yield to Maturity	4.7%
Notation moyenne	A-
Coupon moyen	2.5%
Nombre d'émetteurs obligations	41
Nombre d'obligations	49
Nombre d'actions	35
Active Share	89.1%

PROFIL

Classification SFDR : Article 8

Domicile : Luxembourg

Affectation des résultats : Capitalisation

Type de fonds : UCITS

Forme juridique : SICAV

Nom de la SICAV : Carmignac Portfolio

Fin de l'exercice fiscal : 31/12

Souscription/Rachat : jour ouvrable

Heure limite de passation d'ordres : avant 18:00 heures (CET/CEST)

Date de lancement du Fonds : 29/12/2017

Date de la 1ère VL : 29/12/2017

Devise de cotation : EUR

Actifs sous gestion du Fonds : 719M€ / 762M\$⁽¹⁾

Encours de la part : 199M€

VL : 124.19€

Catégorie Morningstar™ : EUR Moderate Allocation



Overall Morningstar Rating™

02/2023

GÉRANT(S) DU FONDS

Mark Denham depuis le 02/01/2018

Keith Ney depuis le 02/01/2018

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE⁽²⁾

40% STOXX Europe 600 (Dividendes nets réinvestis) + 40% ICE BofA All Maturity All Euro Government (Coupons réinvestis) + 20% ESTER capitalisé. Rebalancé trimestriellement.

AUTRES CARACTERISTIQUES ESG

Minimum % d'alignement à la Taxonomie 0%

Minimum % d'investissements durables 10%

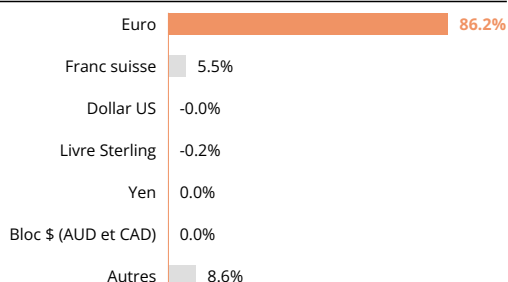
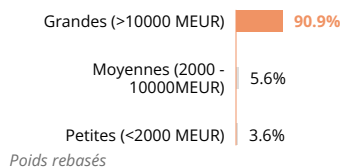
Principales Incidences Négatives (PAI) Oui

CARMIGNAC PORTFOLIO PATRIMOINE EUROPE A EUR ACC**ALLOCATION D'ACTIFS**

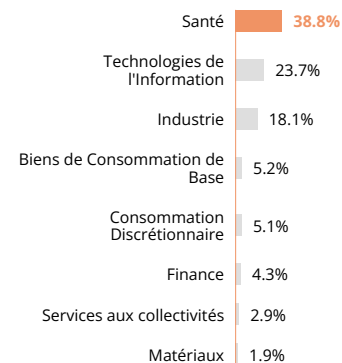
Actions	34.2%
Pays développés	34.2%
Obligations	48.9%
Emprunts d'Etat pays développés	26.4%
Emprunts d'Etat pays émergents	1.4%
Emprunts privés pays développés	13.5%
Emprunts privés pays émergents	3.6%
ABS	3.9%
Monétaire	13.7%
Liquidités, emplois de trésorerie et opérations sur dérivés	3.2%

TOP 10 DES POSITIONS (ACTIONS ET OBLIGATIONS)

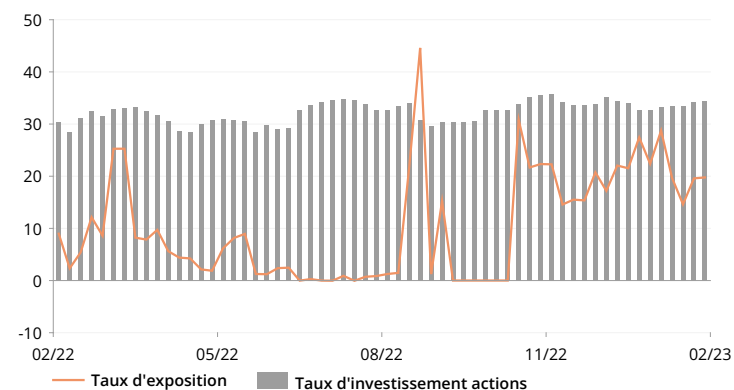
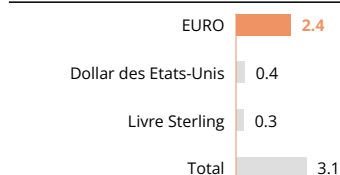
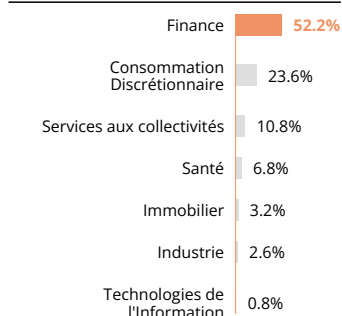
Nom	Pays	Secteur / Notation	%
USA 1.62% 15/10/2027	Etats-Unis	AAA	8.6%
GREECE 4.25% 15/06/2033	Grèce	BB+	6.0%
ITALY 2.50% 01/12/2024	Italie	BBB	4.1%
MONTE 0.88% 08/10/2026	Italie	AA-	3.5%
NOVO NORDISK AS	Danemark	Santé	2.8%
SAP SE	Allemagne	Technologies de l'Information	2.3%
LONZA GROUP AG	Suisse	Santé	2.1%
PROSUS NV 2.78% 19/10/2033	Chine	BBB	2.1%
ACQUIU 2.80% 20/02/2026	Italie	BBB	1.9%
BELGIUM 3.00% 04/03/2053	Europe	A+	1.8%
Total			35.1%

EXPOSITION NETTE PAR DEVISE**POCHE ACTIONS****RÉPARTITION PAR CAPITALISATION**

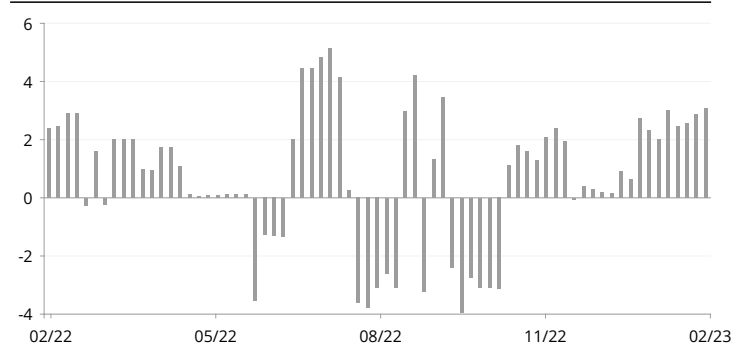
Poids rebasés

RÉPARTITION SECTORIELLE

Poids rebasés

EVOLUTION EXPOSITION ACTIONS DEPUIS 1 AN (% DE L'ACTIF) ⁽¹⁾**POCHE TAUX****SENSIBILITÉ GLOBALE – RÉPARTITION PAR COURBE DE TAUX (EN PB)****RÉPARTITION SECTORIELLE**

Poids rebasés

EVOLUTION SENSIBILITÉ DEPUIS 1 AN

(1) Taux d'exposition aux actions = taux d'investissement en actions + exposition aux dérivés d'actions.

DONNÉES ESG DU FONDS

Ce produit financier relève de l'article 8 du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »). Les éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisée pour sélectionner les investissements permettant d'atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce produit financier sont :

- Au moins 10% des actifs nets du Compartiment sont investis dans des actions d'entreprises qui tirent au moins 50% de leurs revenus de biens et services liés à, ou qui consacrent au moins 50% de leurs dépenses d'investissement à, des activités véritablement alignées sur l'un des (sur un total de 17) Objectifs de développement durable des Nations unies;
- Les niveaux minimums d'investissements durables ayant des objectifs environnementaux et sociaux sont de 1% et 3%, respectivement, des actifs nets du Compartiment;
- La réduction dynamique d'au moins 20% de l'univers d'investissement en actions et dette d'entreprise;
- Une analyse ESG appliquée à 90% au moins des émetteurs;
- Les émissions de carbone, telles que mesurées par l'intensité carbone, sont inférieures de 30% à celles de l'indicateur de référence.

COUVERTURE ESG DU FONDS

Nombre d'émetteurs dans le portefeuille	63
Nombre d'émetteurs notés	63
Taux de couverture	100.0%

Source: Carmignac

NOTE ESG

Carmignac Portfolio Patrimoine Europe A EUR Acc AA

Source: MSCI ESG

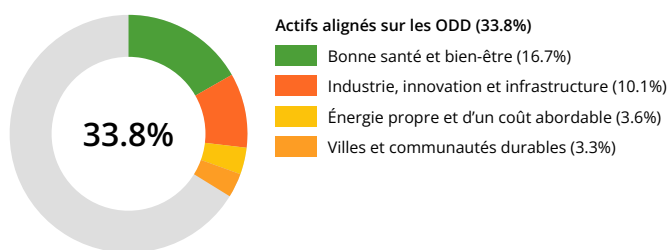


05/2021



02/2021

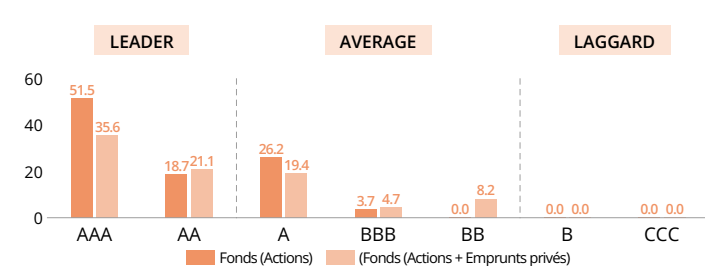
ALIGNEMENT SUR LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES (ACTIFS NETS)



Objectifs de Développement Durable des Nations Unies (ODD)

Notre cadre d'analyse exclusif appréhende les activités des entreprises sous l'angle de 9 des 17 objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies qu'il considère comme « investissables » (ce qui signifie que les entreprises sont en mesure de contribuer à la réalisation de ces objectifs par le biais de leurs produits et services). Pour être considérée comme alignée sur les ODD au regard de notre Cadre, une entreprise doit tirer au moins 50% de ses revenus ou consacrer au moins 50% de ses dépenses d'investissement à des activités qui contribuent positivement à au moins un des neuf ODD. Dès qu'une société dépasse ce seuil de 50%, nous considérons que l'intégralité de l'exposition économique du Compartiment est « alignée » lorsque nous déterminons l'alignement global de celui-ci. Pour de plus amples informations sur les Objectifs de développement durable des Nations unies, veuillez consulter le site <https://sdgs.un.org/goals>.

NOTE ESG MSCI DU FONDS



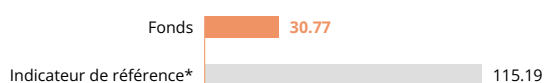
Source : Note ESG MSCI. La catégorie Leader représente les entreprises notées AAA et AA par MSCI. La catégorie Average représente les entreprises notées A, BBB, et BB par MSCI. La catégorie Laggard représente les entreprises notées B et CCC par MSCI. Couverture ESG du fonds : 88.9%

TOP 5 DES NOTES ESG DU FONDS

Nom	Pondération	Note ESG
NOVO NORDISK AS	2.8%	AAA
LONZA GROUP AG	2.1%	AAA
LOREAL SA	1.8%	AAA
PUMA SE	1.4%	AAA
AMADEUS IT GROUP SA	1.1%	AAA

Source: MSCI ESG

INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE CARBONE (T CO2E / M CHIFFRE D'AFFAIRES USD) convertie en euro



Source: S&P Trucost, 28/02/2023. L'indicateur de référence de chaque Fonds est hypothétiquement investi dans des actifs identiques aux fonds actions Carmignac respectifs, et le calcul met en évidence le total des émissions de carbone par tranche d'un million d'euros de chiffre d'affaires.

Les **données d'émissions carbone** sont obtenues grâce à S&P Trucost. L'analyse est conduite en utilisant des données publiées et estimées des Scopes 1 et 2, en excluant la poche de liquidités du fonds et des noms pour lesquels les données ne sont pas disponibles. La quantité d'émissions de carbone en tonnes de CO2 est calculée et exprimée en millions de dollars de chiffre d'affaires (convertie en euros). C'est une mesure normalisée de la contribution d'un fonds au changement climatique qui facilite les comparaisons avec un indicateur de référence, entre plusieurs fonds, et dans le temps, quelle que soit la taille du fonds.

Veuillez-vous référer au glossaire pour plus d'informations concernant la méthodologie de calcul.

* Indicateur de référence : 40% STOXX Europe 600 (Dividendes nets réinvestis) + 40% ICE BofA All Maturity All Euro Government (Coupons réinvestis) + 20% ESTER capitalisé. Rebalancé trimestriellement. La référence à un classement ou à un prix ne préjuge pas des classements ou des prix futurs de ces OPC ou de la société de gestion. Pour de plus de détails sur les informations, veuillez vous référer aux informations en matière de durabilité conformément à l'article 10 sur la page Fonds du site web.

ANALYSE DE GESTION



ENVIRONNEMENT DE MARCHÉ

En février, la résilience des données économiques a eu un double impact sur l'environnement macro-économique du continent européen. Tout d'abord, la trajectoire de désinflation semble moins rapide qu'anticipé au vu des publications du mois. Les investisseurs ont par conséquent réévalué à la hausse leurs attentes concernant le taux terminal, d'autant plus que la BCE a confirmé son intention de maintenir les taux plus élevés plus longtemps. Néanmoins, la rémanence de l'inflation s'explique en Europe par une croissance meilleure qu'attendu, soutenant les actifs risqués. Ainsi, sur le mois, les craintes sur la désinflation ont entraîné une hausse des rendements obligataires tandis que les marchés actions se sont davantage intéressés aux chiffres de croissance mais également aux publications d'entreprises qui ont été meilleures qu'attendu. Les marchés d'actions européens affichent ainsi une légère hausse sur le mois, portée principalement par les secteurs les plus cycliques.



COMMENTAIRE DE PERFORMANCE

Le Fonds termine le mois de février avec une performance négative, inférieure à son indicateur de référence. À l'image des marchés européens, notre poche d'actions et plus particulièrement notre sélection de titres a soutenu la performance absolue bien que notre sous-exposition ne nous ait pas permis de capter toute la hausse. Nos fortes convictions dans le secteur de la santé ont bien rebondi, à l'image de Lonza ou Novo Nordisk, tout comme notre exposition tactique aux banques européennes (via un future Euro Stoxx Banks). En revanche, notre poche obligataire a souffert du contexte macro-économique. Notre position acheteuse sur les taux britanniques et américains a pesé sur la performance, tout comme notre exposition aux taux non cœurs, principalement en Grèce et en Espagne. Dans l'ensemble, le portefeuille a souffert de notre sous-exposition aux actions qui n'a pas permis de compenser le fort mouvement haussier sur les taux.



PERSPECTIVES ET STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

L'amélioration des perspectives économiques mondiales à court terme en février a amené les marchés à prendre en compte les attentes selon lesquelles les taux devraient rester plus élevés pendant plus longtemps afin de ramener l'inflation vers l'objectif. Bien que les actions n'aient pas réagi à la récente hausse des taux, le marché reste à la merci d'un ralentissement économique qui pourrait se faire ressentir dans les résultats des entreprises. Nous conservons ainsi un positionnement prudent (20%) sur les actions au vu de la hausse des derniers mois et nous continuons de privilégier la dette d'entreprise, qui présente un rapport rendement/risque attractif. Sur les taux souverains, nous privilégions un positionnement acheteur sur les taux longs cœurs. Pour faire face à une inflation plus résiliente, les banquiers centraux pourraient être contraints d'aller plus loin dans les resserrements monétaires, qui pèseraient sur la croissance de long terme et donc sur les taux longs. Malgré les forts mouvements en février, nous restons convaincus que notre poche obligataire offre une couverture intéressante pour les prochains mois.

GLOSSAIRE

Alpha : L'alpha mesure la performance d'un portefeuille par rapport à son indicateur de référence. Un alpha négatif signifie que le fonds a fait moins bien que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 10% en un an et le fonds n'a progressé que de 6% : son alpha est égal à - 4). Un alpha positif caractérise un fonds qui a fait mieux que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 6% en un an et le fonds a progressé de 10% : son alpha est égal à 4).

Bêta : Le bêta mesure la relation existante entre les fluctuations des valeurs liquidatives du fonds et les fluctuations des niveaux de son indicateur de référence. Un bêta inférieur à 1 indique que le fonds «amortit» les fluctuations de son indice (bêta = 0,6 signifie que le fonds progresse de 6% si l'indice progresse de 10% et recule de 6% si l'indice recule de 10%). Un bêta supérieur à 1 indique que le fonds «amplifie» les fluctuations de son indice (bêta = 1,4 signifie que le fonds progresse de 14% lorsque l'indice progresse de 10% mais recule aussi de 14% lorsque l'indice recule de 10%). Un bêta inférieur à 0 indique que le fonds réagit inversement aux fluctuations de son indice (bêta = -0.6 signifie que le fonds baisse de 6% lorsque l'indice progresse de 10% et inversement).

Capitalisation : Valeur d'une société sur le marché boursier à un moment précis. Elle s'obtient en multipliant le nombre d'actions d'une société par son cours de Bourse.

Pondération active : Représente la différence en valeur absolue entre la pondération d'une position dans le portefeuille du gérant et la même position dans l'indice de référence.

Rating : Le rating est la notation financière permettant de mesurer la qualité de la signature de l'emprunteur (émetteur de l'obligation). Le rating est publié par les agences de notation et offre à l'investisseur une information fiable sur le profil de risque attaché à une créance.

Ratio de Sharpe : Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au taux sans risque divisé par l'écart-type de cette rentabilité. Il s'agit d'une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Lorsqu'il est positif, plus il est élevé, plus la prise de risque est rémunérée. Un ratio de Sharpe négatif ne signifie pas nécessairement que le portefeuille a connu une performance négative mais que celle-ci a été inférieure à un placement sans risque.

Sensibilité : La sensibilité d'une obligation mesure le risque induit par une variation donnée du taux d'intérêt. Une sensibilité taux de +2 signifie que pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%.

SICAV : Société d'Investissement à Capital Variable

Valeur liquidative : Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP) ou d'une action (dans le cadre d'une SICAV).

VaR : La value at risk (VaR) représente la perte potentielle maximale d'un investisseur sur la valeur d'un portefeuille d'actifs financiers compte tenu d'un horizon de détention (20 jours) et d'un intervalle de confiance (99%). Cette perte potentielle est représentée en pourcentage de l'actif total du portefeuille. Elle se calcule à partir d'un échantillon de données historiques (sur une période de 2 ans).

Volatilité : Amplitude de variation du prix/de la cotation d'un titre, d'un fonds, d'un marché ou d'un indice qui permet de mesurer l'importance du risque sur une période donnée. Elle est déterminée par l'écart-type qui s'obtient en calculant la racine carrée de la variance. La variance étant calculée en faisant la moyenne des écarts à la moyenne, le tout au carré. Plus la volatilité est élevée, plus le risque est important.

Yield to Maturity : Le Yield to Maturity correspond en français à la notion de taux de rendement actuariel. Il s'agit, au moment du calcul considéré, du taux de rendement offert par une obligation dans l'hypothèse où celle-ci serait conservée jusqu'à l'échéance par l'investisseur.

DEFINITIONS & METHODOLOGIE ESG

Alignement à la Taxonomie : Dans le contexte d'une entreprise individuelle, l'alignement sur la taxonomie est défini comme la part du chiffre d'affaires d'une entreprise qui provient d'activités qui répondent à certains critères environnementaux. Dans le contexte d'un fonds ou d'un portefeuille individuel, il s'agit de l'alignement sur la taxonomie moyen pondéré du portefeuille des entreprises incluses au sein du portefeuille. Pour plus d'informations, veuillez suivre ce lien : https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/business_economy_euro/banking_and_finance/documents/sustainable-finance-taxonomy-faq_en.pdf

Calcul du score ESG : Seules les composantes actions et obligations privées du fonds sont prises en compte. Notation globale du fonds calculée selon la méthodologie MSCI Fund ESG Quality Score : hors positions de trésorerie et non liées aux facteurs ESG, sur la base d'une moyenne pondérée des pondérations normalisées des positions et du Industry-Adjusted Score des positions, multipliée par 1 + % d'ajustement, soit la pondération des notations ESG « Trend positive » moins la pondération des ESG Laggards moins la pondération des notations ESG « Trend negative ». Pour plus de détails, voir la MSCI ESG Fund Ratings Methodology, section 2.3. Mise à jour en janvier 2021. <https://www.msci.com/documents/1296102/15388113/MSCI+ESG+Fund+Ratings+Exec+Summary+Methodology.pdf/ec622acc-42a7-158f-6a47-ed7aa4503d4f?t=1562690846881>.

Catégorie 1 : Émissions directes provenant de la combustion d'énergies fossiles et des processus de production couverts ou contrôlés par l'entreprises.

Catégorie 2 : Émissions indirectes liées à l'achat ou à la production d'électricité, de chaleur, de vapeur et de refroidissement par les entités d'une entreprise.

Catégorie 3 : Toutes les autres émissions indirectes, y compris celles liées à l'utilisation des produits des entreprises. Cela peut inclure l'utilisation des véhicules non détenus par la société, les dépenses d'électricité non couvertes par la Catégorie 2, les activités externalisées, l'élimination des déchets, etc.

Classification - Articles SFDR : Le Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR), est un règlement européen qui demande aux gestionnaires d'actifs de classer leurs fonds parmi notamment ceux dits : «Article 8» qui promeuvent les caractéristiques environnementales et sociales, ou «Article 9» qui font de l'investissement durable avec des objectifs mesurables ou «Article 6» qui ne promeuvent pas de caractéristiques environnementales ou sociales et qui n'ont pas d'objectif durable.

ESG : E- Environnement, S- Social, G- Gouvernance

Investissements durables : Le SFDR définit l'investissement durable comme un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, à condition que l'investissement ne cause de préjudice important à aucun des objectifs environnementaux ou sociaux et que les entreprises détenues suivent de bonnes pratiques de gouvernance.

Méthodologie S&P Trucost : Trucost utilise les données fournies par l'entreprise lorsque celles-ci sont disponibles. Dans le cas contraire, Trucost utilise leur modèle propriétaire EEIO. Ce modèle estime les émissions carbone en termes de répartition du chiffre d'affaires de l'entreprise. Pour en savoir plus : www.spglobal.com/spdji/en/documents/additional-material/faq-trucost.pdf.

Bien que S&P Trucost rende compte des émissions de catégorie 3, ces données ne sont ni normalisées ni considérées comme suffisamment fiables pour être utilisées dans les rapports. Par conséquent, nous avons choisi de ne pas les inclure dans nos calculs d'émissions au niveau du portefeuille. Pour calculer l'empreinte carbone d'un fonds, les intensités carbonées des entreprises (tonnes équivalents-CO2 / chiffre d'affaires USD Million) sont additionnées et pondérées en fonction du poids de chaque entreprise au sein du portefeuille (normalisé sur l'ensemble des valeurs pour lesquelles l'information n'est pas encore disponible).

Principales incidences négatives (Principal Adverse Indicators - PAI) : Effets négatifs importants ou potentiellement importants sur les facteurs de durabilité qui résultent des, aggravent ou sont directement liés aux choix ou conseils d'investissement effectués par une entité juridique. Les émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'empreinte carbone en sont des exemples.

CARACTÉRISTIQUES

Parts	Date de la 1ère VL	Code Bloomberg	ISIN	SEDOL	CUSIP	WKN	Frais de gestion	Frais courants ⁽¹⁾	Commission de surperformance	Frais d'entrée maximum ⁽²⁾	Minimum de souscription initiale ⁽³⁾	Performance sur un an (%)				
												28.02.22-28.02.23	26.02.21-28.02.22	28.02.20-26.02.21	28.02.19-28.02.20	28.02.18-28.02.19
A EUR Acc	29/12/2017	CARPEAE LX	LU1744628287			A2N692	1.5%	1.79%	Oui	4%	—	-7.8	2.3	18.7	12.9	-1.2
F EUR Acc	02/01/2018	CRPPEFE LX	LU1744630424			A2N693	0.85%	1.15%	Oui	4%	—	-7.3	3.1	19.4	13.5	-0.6
A EUR Ydis	02/06/2020	CPEAEYD LX	LU2181689576				1.5%	1.8%	Oui	4%	—	-7.9	2.4	—	—	—
Income A EUR	01/07/2022	CARGFDA LX	LU2490324840			A3DP8K	1.5%	1.8%	Oui	4%	—	—	—	—	—	—

Frais de gestion variable : 20% de la surperformance dès lors que la performance depuis le début de l'exercice dépasse la performance de l'indicateur de référence et si aucune sous-performance passée ne doit encore être compensée. (1) Les frais courants se fondent sur les frais de l'exercice précédent. Ils peuvent varier d'un exercice à l'autre et ne comprennent pas les commissions de performance et les frais de transactions. (2) Frais de souscription acquis aux distributeurs. Aucun frais de rachat. (3) Merci de vous référer au prospectus pour les montants minimum de souscriptions ultérieures. Le prospectus est disponible sur le site internet : www.carmignac.com.

PRINCIPAUX RISQUES DU FONDS

ACTION : Les variations du prix des actions dont l'amplitude dépend de facteurs économiques externes, du volume de titres échangés et du niveau de capitalisation de la société peuvent impacter la performance du Fonds. **TAUX D'INTÉRÊT** : Le risque de taux se traduit par une baisse de la valeur liquidative en cas de mouvement des taux d'intérêt. **RISQUE DE CHANGE** : Le risque de change est lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du Fonds. **CRÉDIT** : Le risque de crédit correspond au risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements.

Le Fonds présente un risque de perte en capital.

INFORMATIONS LÉGALES IMPORTANTES

Source: Carmignac au 28/02/2023. **Ce document n'a pas été soumis à la validation de la FSMA. Il est destiné aux professionnels uniquement.** Copyright: Les données publiées sur cette présentation sont la propriété exclusive de leurs titulaires tels que mentionnés sur chaque page. Depuis le 01.01.2013, les indicateurs de référence actions sont calculés dividendes nets réinvestis. Ce document ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'accès au fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une «U.S. person» selon la définition de la réglementation américaine «Regulation S» et/ou FATCA. Le fonds présente un risque de perte en capital. Les risques et frais sont décrits dans le KID (Document d'Informations Clés). Le prospectus, KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.com et sur demande auprès de la société de gestion. Le KID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.fr/fr_FR/article-page/informations-reglementaires-3862 En Suisse : Le prospectus, le KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.ch et auprès de notre représentant en Suisse (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, P.O. Box 2259, CH-1260 Nyon. Le Service de Paiement est CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse Route de Signy 35, 1260 Nyon. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.ch/fr_CH/article-page/informations-reglementaires-1789. La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des Fonds de la gamme Carmignac. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. La Société de Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur ces instruments avant la diffusion de la communication. Les portefeuilles des Fonds Carmignac sont susceptibles de modification à tout moment.

CARMIGNAC GESTION, 24, place Vendôme - F - 75001 Paris - Tél : (+33) 01 42 86 53 35

Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF. SA au capital de 15,000,000 € - RCS Paris B 349 501 676

CARMIGNAC GESTION Luxembourg, City Link - 7, rue de la Chapelle - L-1325 Luxembourg - Tel : (+352) 46 70 60 1

Filiale de Carmignac Gestion - Société de gestion de fonds d'investissement agréée par la CSSF. SA au capital de 23 000 000 € - RC Luxembourg

B67549

COMMUNICATION PUBLICITAIRE - Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement.